



Paroisse
Notre-Dame de Vie

Le Cannet

Mougins

DIMANCHE 21 MARS 2021
5^{ème} DIMANCHE DE CARÊME
Année B

Tel : 04 93 45 13 87 – **mail :** notredamedevie@free.fr.

Site : www.paroissenotredamedevie.fr

L'évangile de ce dimanche nous apprend que la gloire du Père, c'est non seulement la victoire de son fils sur la mort mais aussi la nôtre car ce dernier nous entraîne avec lui pour peu que nous consentions à aimer autant que faire se peut ! Et en ce temps de pandémie, cela est encore plus facile ! Il suffit de veiller à prendre toutes les mesures pour ne pas contribuer à la contagion ! Aime vraiment qui prend au sérieux ces mesures ! Manque à l'amour qui les méprise ! Il est aussi possible d'aimer un peu plus en soutenant les conférences Saint Vincent de Paul et le Secours Catholique ! Enfin, il est possible d'aimer un peu plus loin en soutenant la campagne de carême du CCFD ! **P. Olivier.**

Propositions de carême.

- Collectes lors des messes dominicales d'aliments et de produits de santé ou d'hygiène pour les conférences St Vincent de Paul de la paroisse.
- Chemin de Croix à St Charles le vendredi 26/03 à 11h ; à Ste Philomène le vendredi 2/04 à 11h ; à St Jacques le vendredi 26/03 et le vendredi 2/04 (15h).

Confessions samedi 27 mars :

de 10h à 12h à St Jean Baptiste (P. Francis et P. Gabriel), Sainte Philomène (P. Jean) et St Jacques (P. Olivier) ; à St Charles de 14h à 15h30 (P. Gabriel, P. Francis, P. Olivier). Motif de déplacement sur l'attestation n°11.

Les messes des Rameaux auront lieu aux heures habituelles des messes du WE.

Quêtes des messes des 13 et 14 mars :

St Charles : 266,55€ ; Ste Philomène : 254,55€ ; St Jacques : 151,60€ ; St Jean Baptiste : 191,10€ ; Ste Catherine : 84,35. Sur un total de 948,15€, après déduction de la contribution à la solidarité diocésaine, il revient à la paroisse 474,07€ dont 300€ financent les frais engagés pour les cinq messes. Il reste donc 174,07 € à la paroisse. **Il nous faut honorer une facture de 1200€ pour le débarras de 30m2 d'encombrant à St Charles pour des raisons de sécurité. Vos dons seront totalement affectés à cette facture et sont déductibles des impôts.**

Homélies et autres informations sur le site de la paroisse : <https://paroissenotredamedevie.fr>